

TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP VETERANS DU 20 au 22 JUILLET 2018

REGLEMENT :

Cette compétition est ouverte aux 48 premier joueur vétéran inscrits. Le tournoi se disputera en individuel avec handicap.

HANDICAP :

Le handicap (80% de la différence de 220) est limité à 70 par joueur. Il est toujours arrondi au nombre entier inférieur.

ELIMINATOIRES :

Chaque joueur effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 3 pistes vers la droite. En cas d'égalité au classement général, c'est la meilleure dernière ligne handicap qui l'emportera.

FINALE :

Les 16 premiers joueurs disputeront 6 parties en 2 séries de 3 lignes avec décalage d'une paire de piste vers la droite.

50% des scores des éliminatoires seront conservées.

HORAIRES

VENDREDI	10 H 00		
SAMEDI	9 H 00		
SAMEDI	12 H 30		
DIMANCHE	9 H 00		
FINALE	13 H 20	Remise des Prix	15 H 30

ENGAGEMENT :

Les droits d'engagement sont fixés à 55,00 € par joueur.

Le chèque d'engagement doit être envoyé au plus tard le 13 juillet 2018 à l'ordre de l'ADEB Draguignan

BILAN FINANCIER POUR 48 Joueurs

RECETTES		DEPENSES	
Engagements	2 640,00 €	Lignes (480 à 3,20€)	1 536,00 €
		Organisation	26,40 €
		Inscription calendrier	157,60 €
		Indemnités	920,00 €
Total	2 640,00 €	Total	2 640,00 €

INDEMNITES DE DEPLACEMENT

1 ^{er} :	200 €	7 ^{ème} :	50 €
2 ^{ème} :	150 €	8 ^{ème} :	50 €
3 ^{ème} :	100 €	9 ^{ème} :	40 €
4 ^{ème} :	80 €	10 ^{ème} :	40 €
5 ^{ème} :	70 €	11 ^{ème} :	40 €
6 ^{ème} :	60 €	12 ^{ème} :	40 €